

Date de convocation  
le 25/01/2021

**SEANCE ORDINAIRE  
DU 01 FEVRIER 2021**

L'an deux mille vingt et un, le un février, vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Guy HAZARD, Maire.

**PRESENTS**

Mesdames Messieurs G Hazard, JB Mabilie, S Dufossé, D Pierru, B Penelle , A Calippe, J Mellier, S Sablon , S Moitrelle , D Renaux , L Duhamel, M Boutillier (arrivée à 21 heures), M Laloux

**ABSENTS EXCUSES**

G Sabras, S Candas

Mr G Sabras donne pouvoir à JB Mabilie  
Mme S Candas donne pouvoir à S Moitrelle

**Secrétaire de Séance:** Mr JB Mabilie

**I – VOTE DU COMPTE RENDU 09 NOVEMBRE 2020**

Le Conseil vote et accepte à l'unanimité le compte-rendu.

**II – TRAVAUX EN COURS ET EN PERSPECTIVE**

Mr Renaux fait le point sur les travaux des employés communaux.

- La salle polyvalente a été repeinte et le parquet intérieur refait.
- Un grillage a été installé au logement d'Huchenneville car le mur avec la pâture de Mr Mabilie s'est écroulé donc une clôture a été mise en place.
- Pose d'une clôture également au logement Huch n°7 bis pour une reprise de jardin chez Mme Patte qui rend accessible le jardin à Mr Belvalette locataire logement 7.
- Réfection de la toiture de l'abri de bus à Huchenneville.
- Eglise d'Huchenneville : modification des gouttières pour les évacuations d'eau
- Eglise de Villers, les employés ont aménagé les espaces extérieurs

Fin janvier, la société sélect fermetures est venue installer la rambarde de l'escalier de la

mairie.

Mr Dufossé Simon demande s'il ne faut pas attendre les beaux jours pour enlever l'ancienne toiture du stade. Mr le Maire répond que justement l'entreprise Bertin peut attendre un peu avant d'intervenir pour la nouvelle toiture isolante mais pas trop.

Mr Renaux et Mr Hazard sont allés visiter le logement de Caumont sur demande de la locataire. Des travaux seraient à refaire vis-à-vis de l'humidité. La toiture est mal isolée et il y aurait des infiltrations d'eau de pluie dans l'isolant remis sur les murs extérieurs.

Mr Duhamel signale aussi que les logements rue grenier sont également mal isolés.

Mr Hazard informe qu'on pourrait obtenir des subventions par FDE80 et le département pour l'isolation des logements de la commune dans le cadre du plan énergie climat.

Dans ce même contexte de restauration du patrimoine communal en terme d'économie d'énergie, deux subventions ont été sollicitées auprès de la préfecture DSIL ( plan de relance ) et de la sous-préfecture DETR pour la toiture du vestiaire du stade de foot. La commune pourrait prétendre au total à 80% de subventions.

### **III – INVESTISSEMENTS**

Mme Pierru fait le point budgétaire de la commune. Nous sommes en attente des balances du Trésor Public.

Mme Pierru aborde le sujet de l'extension du cimetière d'Huchenneville, car une étude hydrogéologue doit être effectuée. Cette étude coûte 4000€ pour faire une étude du sol. Le conseil vote et accepte de faire cette étude dans le but de l'extension du cimetière d'Huchenneville.

### **IV – RECRUTEMENT D'UN AGENT D'ENTRETIEN**

Une commission de recrutement a été créée pour le recrutement d'un agent d'entretien. 28 personnes ont envoyé leur CV et leur lettre de motivation. Un profil avait été donnée à la commission de recrutement en vue de les aider à choisir. Trois personnes ont été sélectionnées et c'est une personne de Bray les Mareuil qui a été choisie. Elle effectuera 5h/semaine dans un premier temps.

### **V – VACCINATION**

Toutes les personnes d'Huchenneville qui ont pris rendez-vous sur Abbeville pour se faire vacciner contre la COVID19 seront effectivement vaccinées sur Abbeville.

Mr le Maire demande aux conseillers leur accord pour mettre à disposition de l'ARS ( agence régionale de santé ) la salle polyvalente afin de vacciner plus rapidement les habitants de la commune quand il y a aura bien entendu des vaccins disponibles.

### **VII – CONTRAT STAGIAIRE MAIRIE**

Depuis deux années, Antonin BOUCHER effectue des stages en alternance à la mairie. Ses contrats ont été renouvelés à chaque fois par la municipalité précédente et par la nouvelle

mandature mais ces contrats ont été signés avec l'option « pas de gratification ». Or depuis quelques mois, une loi est passée et que l'option gratification soit cochée oui ou non, nous sommes obligés de payer. Donc avec le rattrapage de septembre 2020 à Juin 2021, nous lui sommes redevable de 3600€.

### **VIII - DERATISATION**

Trois devis ont été demandés, basés sur les mêmes critères 12 fermes et une trentaine de personnes qui viennent souvent en mairie.

SA GRARE : 1548€

BATISANTE – VALMI : 670€

GDS : 2673€.

Deux des sociétés proposaient de poser des boîtes à des endroits stratégiques. Après discussion les conseillers préfèrent acheter du raticide en vrac à la société VALMI pour que les personnes puissent continuer à venir les chercher à la mairie. Cependant la formation d'un employé communal semble nécessaire pour conseiller et poser des boites appâts en toute sécurité chez les personnes non initiées.

### **IX – TRAVAUX DE VOIRIE**

La Communauté de communes du Vimeu établit des programmes de voirie pour chaque commune durant trois ans. Programme en principe reconductible. Cela correspondrait pour Huchenneville à un hameau par an. Le premier hameau sera Inval car la voirie est la plus détériorée des 5 hameaux. Les autres hameaux suivront.

### **X – TRACTEUR 4 ROUES MOTRICES**

Vu le dernier épisode climatique neigeux, il apparaît que la commune n'est pas équipée pour saler en toute sécurité. Si le passage de la lame de déneigement est du ressort du la CCV, le salage reste à la charge de la commune. L'achat d'un tracteur 4 roues motrices semble donc indispensable.

Des accidents de la route, impliquant plusieurs véhicules dont deux hors d'usage, prouvent s'il en était besoin qu'à Huchenneville, la topographie du terrain, engendre de grandes difficultés qu'il convient de traiter en urgence et de mettre sur place un service d'astreinte.

Après discussion, le conseil décide d'acheter un tracteur 4 roues motrices d'occasion et de revendre le plus ancien des tracteurs communaux.

### **XI EGLISE HUCHENNEVILLE**

Monsieur le maire expose la problématique de l'église qui présente des signes extérieurs de détériorations importantes ( fissures entre les contre forts et sur le soubassement en pierre comme en brique ). Depuis plusieurs mois, des chutes d'ardoises du clocher, des fuites dans les gouttières et les descentes de toit sont visibles. L'accumulation d'eau de pluie au pied de l'édifice pose également problème car cela humidifie les murs et déstabilise la structure.

Un premier scénario de travaux qui traite de la globalité de la restauration est présenté au conseil mais ce projet dont le montant avoisine les 150000 euros TTC paraît beaucoup trop cher.

Un second scénario qui vise uniquement la mise hors d'eau de l'église et la prise en compte de sa stabilisation en urgence d'un montant de 62000 euros TTC environ est validé par la majorité des conseillers.

Une demande de subvention de 80 pour cent ( 50 région et 30 département ) est demandée pour ce projet qui nécessite une pré-étude par un architecte du patrimoine.

## **XII QUESTIONS DIVERSES**

### *1/ Lettre de Mr Huré, Président des ACPG CATM de Moyenneville*

Mr Huré demande une subvention communale car des anciens combattants d'Huchenneville ont intégré la section de Moyenneville. Le conseil demande combien d'anciens combattants d'Huchenneville sont dans cette section. Un courrier sera adressé à la section de Moyenneville.

### *2/ Intervention de Mr Simon Dufossé*

Mr Dufossé déplore une extrême grande vitesse des voitures le soir à Villers sur Mareuil. Il demande si des contrôles de gendarmerie sont prévus. Mr Renaux répond que le rapport du radar pédagogique a été transmis au commandant du peloton d'autoroute. Un avis sera distribué dans ce sens à l'ensemble de la population et un courrier sera adressé à la commandante la communauté de brigades de gendarmerie d'Abbeville.

### *3/ Intervention de Mme Calippe*

Mme Calippe demande pourquoi le bus scolaire de Limercourt repasse par la rue du haut car la route est étroite et le croisement d'une voiture et d'un bus est impossible. La question sera posée à la compagnie de l'oiseau bleu.

A l'issue de la réunion, une collation a été offerte par Monsieur le Maire en respectant les gestes barrières et la distanciation sociale.

Séance levée à 23h00